

Pour souscrire une protection pour des travailleurs bénévoles, vous devez remplir la présente demande et nous la retourner par messagerie sécurisée si vous êtes abonné à Mon Espace Cnesst, par télécopieur au **1 866 331-5886**, ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction de la cotisation des employeurs
CNESST
C. P. 1200, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7E2

Si vous souscrivez une protection pour des travailleurs bénévoles, vous devez tenir à jour la liste des travailleurs pour lesquels vous demandez une protection. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au **1 844 838-0808** ou rendez-vous à cnesst.gouv.qc.ca.

Nom de l'entreprise	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) ou Numéro d'employeur - Santé et sécurité du travail
----------------------------	---

Période de couverture
La protection entre en vigueur au moment où nous recevons le document et prend fin le 31 décembre 2021. Indiquez la période de couverture souhaitée **si elle diffère de celle mentionnée ci-dessus** :

Du 2021 | | au 2021 | |
Mois Jour Mois Jour

Voulez-vous prolonger la protection de vos travailleurs bénévoles du 1^{er} janvier au 15 mars 2022 ? Oui Non

Décrivez les activités exercées par les travailleurs bénévoles **si elles ne sont pas visées** par les unités de classification attribuées à votre entreprise.

Indiquez le nombre de travailleurs bénévoles que vous voulez protéger en 2021 :

Indiquez le total des heures prévues pour tous les travailleurs bénévoles que vous voulez protéger en 2021 :

Note
La prime relative à la protection des travailleurs bénévoles de 2021 vous sera facturée en 2022, après la production de votre *Déclaration des salaires 2021*.

Je certifie que cette déclaration est exacte.

Nom	Prénom	Téléphone	Poste	Télécopieur
Signature	Fonction	Date	Année	Mois
			Jour	